

L'an deux mil dix-sept, le vingt-cinq septembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le quinze septembre, se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

Présents : ROUSSEL Chantal, GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, FIGUEIREDO Analio, CANO Tony, ESCLATINE Lydia, Guy SOULLER, TERRANOVA Philippe.

Absent : Cyril PIROUX, Nicolas BIERI.

Secrétaire de séance : Lydia ESCLATINE

Délibération n°2 : Travaux d'Assainissement - Programme 2018 – Aménagement de la station d'épuration.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet établi par le bureau SECAE, et exposé par Madame le Maire, décide de poursuivre l'opération. Le montant du projet s'élevant dans sa globalité à 368 400 € H.T.

Madame le Maire autorise le SIVOM à transmettre les dossiers au Conseil Départemental et à l'agence de l'Eau afin de demander les subventions afférentes.

Le Conseil Municipal autorise également Madame le Maire à lancer la procédure de consultation des entreprises et à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Décision prise à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures.

La Maire,
Chantal ROUSSEL


C. Roussel